

VITICULTURE



Public(s)

Viticulteurs.

Objectifs

Par un bulletin technique viticole départemental :

- Informer sur la pression phytosanitaire des différents secteurs
- Avoir des points de repères sur les traitements à effectuer et le choix des produits phytosanitaires
- Bénéficier d'un bulletin hydrique d'aide à l'irrigation
- Avoir un rappel sur l'actualité réglementaire.

Avantages / Bénéfices

- ✓ Le regard extérieur objectif d'experts spécialisés en viticulture.
- ✓ Le réseau d'observations de 7 conseillers de terrains déployés sur l'ensemble des secteurs du département.
- ✓ Un conseil orienté selon les profils éco-toxicologiques les plus favorables (Non CMR, ZNT, ...).
- ✓ Un conseil spécifique pour les viticulteurs bio, les parcelles en zone riverains, ...
- ✓ Des conseils en saison sur l'irrigation de son vignoble.

Déroulement de la prestation

Envoi (papier ou mail) de 18 numéros au minimum de mars à août

Livrable

- Un bulletin par semaine tout au long de la saison, avec alerte mail en cas d'urgence phytosanitaire révélée entre deux parutions.
- Des Bulletins hors-séries sur l'actualité de la filière et de la réglementation.
- Un exemplaire du Guide Rhône Méditerranée gratuit chaque année.

Durée :

Saison viticole.

Tarif : nous consulter

Envoi mail ou papier

Tarif spécial structures collectives

*(tarif préférentiel avec une prestation GVAS)
(coût réel bien plus élevé mais financement par le PRDAR).*

Référent(s) pour cette prestation

Chantal ATGER

(assistante du pôle viticulture)

04 66 04 50 79

chantal.atger@gard.chambagri.fr

Contact pour bénéficier de la prestation

Idem.

Prestations rebonds

- Accompagnement technique au vignoble
- Expertise vigne
- Accompagnement HVE
- Groupe de veille et d'alerte sanitaire (GVAS)

Formations rebonds

- Adapter son exploitation viticole pour passer en agriculture biologique.
- Concilier pulvérisation et voisinage
- Cépages résistants : Comment faire son choix ?
- Alternative au désherbage chimique en viticulture.
- Piloter l'irrigation de son vignoble.
- Maîtrise des résidus phytosanitaires dans les vins.